

Projet d'aménagement des espaces publics sur le centre bourg de Haute-Jarrie, dans le cadre du projet cœurs de ville, cœurs de métropole.

Foire aux Questions de l'étude de programmation

I-LA DÉMARCHE DE L'ÉTUDE

"Cœurs de ville, cœurs de Métropole", qu'est-ce que c'est ?

"Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole" est une démarche initiée par la Métropole grenobloise et proposée aux communes, pour améliorer et développer chacun des pôles de vie du territoire. La démarche vise l'ensemble des 49 communes de la Métropole, qu'elles soient urbaines, périurbaines, rurales ou montagnardes. Les villes de Grenoble, Vizille, le Fontanil-Cornillon, le Pont-de-Claix ou encore Meylan ont déjà bénéficié de cette politique d'amélioration globale de la qualité de vie.

Cette démarche "Cœurs de Ville/Village, Cœurs de Métropole" prend la forme de projets d'aménagement d'espaces publics qui intègrent toutes les dimensions urbaines : amélioration de la qualité des espaces publics, soutien aux commerces et à l'artisanat, développement des transports en commun et des mobilités douces.

Pourquoi un projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg pour Haute-Jarrie ?

La commune de Jarrie et Grenoble Alpes Métropole ont le souhait de requalifier l'aménagement des espaces publics du centre-bourg de Haute-Jarrie pour améliorer le cadre de vie quotidien, accompagner les évolutions en termes de mobilité tout en dynamisant les commerces existants et permettre l'installation de futurs commerces.

Ce secteur, en cours de densification, possède une qualité et un cadre de vie rural et agréable. Pourtant, malgré un certain nombre de commerces et services, et de loisirs et de tourisme, la vie locale de proximité est peu attractive. Le projet vise donc à redynamiser le centre-bourg et à mettre en valeur son identité.

Quel périmètre est concerné ?

Le périmètre d'étude opérationnel est celui dans lequel on retrouve des équipements de proximité (écoles du Louvarou, espace Albert Royer), les commerces et services du secteur de Haute-Jarrie (commerces existants), la zone prévue pour l'accueil de futurs commerces.

Ce périmètre englobe le groupe scolaire du Louvarou et les courts de tennis au nord, les rues de la Bascule et du Mollard à l'ouest, la rue du 19 mars 1962 au sud et le château des Simianes à l'est.

▾ PÉRIMÈTRE DE RÉFLEXION

Dynamiques communales et territoriales

▾ PÉRIMÈTRE ÉLARGI

Vision cohérente adaptée, en particulier sur le volet des mobilités piétonnes

▾ PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL

Vision fine et technique



Quels sont les principaux enjeux du projet ?

Grenoble-Alpes Métropole et la commune de Jarrie souhaitent mettre en avant un aménagement à la fois global, harmonieux et durable du centre-bourg de Haute-Jarrie. Les objectifs prioritaires sont :

- Soutenir l'attractivité des commerces et services en améliorant leur visibilité et leur accessibilité et anticiper la création de nouveaux commerces et services.
- Diversifier les usages en créant une placette publique devant les commerces permettant de développer un espace public central.
- Végétaliser les espaces publics dans une démarche de lutte contre les îlots de chaleur urbains,
- Conforter les équipements sportifs du secteur
- Améliorer l'accessibilité, le confort, la continuité et la sécurisation des cheminements pour les piétons,
- Étudier le plan de circulation du centre-bourg pour apaiser la circulation afin de favoriser les déplacements cyclables confortables et sécurisés.
- Optimiser le stationnement à l'échelle du secteur opérationnel pour se rapprocher au plus près des besoins en stationnement.

Quel est le calendrier du projet ?

Ce projet de réaménagement des espaces publics du centre-bourg de Haute-Jarrie va s'écrire dans le temps, ponctué de plusieurs phases.

Dans un premier temps, l'étude de programmation permettra de définir une vision commune pour le devenir de Haute-Jarrie. Elle identifiera des secteurs d'intervention et donnera des grandes orientations pour l'évolution du centre-bourg qui devraient être finalisées avant la fin du 1^{er} semestre 2022.

Dans un deuxième temps, les études opérationnelles préciseront les choix d'aménagement jusqu'à la réalisation des projets. Les premiers travaux sont donc estimés pour 2023-2024 selon les moyens humains et financiers qui pourront être mis en œuvre.

Qu'est-ce qu'une étude de programmation ?

A partir de l'automne 2021, c'est une étude de programmation de deux ans qui démarre. Les objectifs de cette première étape sont de :

- Dresser un diagnostic du fonctionnement du centre-bourg : quels sont les usages et les habitudes de déplacements actuels, les commerces et équipements existants, quels sont les envies et les besoins des habitants et des usagers... ? Il s'agira également de recenser les contraintes techniques et réglementaires du secteur.
- Fixer les grandes orientations pour le réaménagement des espaces publics du centre bourg : quels usages conservés ? Quels nouveaux usages à créer ? Quelles solutions envisagées pour répondre aux contraintes identifiées ? Les réponses à ces questions prendront la forme de différents scénarios d'aménagement.
- Définir le programme d'aménagement. La programmation d'aménagement détermine la vocation de chaque zone du centre-bourg, ses besoins et la nature des usages qui en seront développés. Il fixe le cadre des futurs aménagements qui seront plus finement étudiés en phase de conception et de maîtrise d'œuvre (réalisation.)

Qui pilote le projet ?

Grenoble Alpes Métropole assure la maîtrise d'ouvrage du projet et recrute les différents prestataires à chaque étape du projet. La commune de Jarrie est étroitement associée au projet. Les deux collectivités suivent ensemble le projet dans son intégralité.

L'équipe mandatée pour l'étude de programmation est composée des bureaux d'études ARTER, pour le volet programmation et d'alt.Urbaine pour le volet usages et participation.

Quelle est la place des habitants et usagers dans l'étude ?

La Métropole et la ville de Jarrie ont souhaité que le public soit associé à chaque étape de l'étude de programmation. En effet, bien que les arbitrages reviennent aux élus, les prises de décisions devront être orientées en fonction des contraintes techniques, financières et réglementaires, et également en prenant en compte les usages, les attentes et les besoins des habitants. La ville de Jarrie a proposé à quelques habitants volontaires d'intégrer un "groupe usagers" pour suivre le projet, et notamment pour participer au comité de pilotage du projet. Plusieurs temps d'échanges et de contributions à la réflexion sur l'évolution du centre-bourg seront également proposés aux habitants et usagers du secteur :



- Durant la phase de diagnostic : Plusieurs dispositifs ont été mis en place pour aller à la rencontre des habitants : *(Photos des différents outils)*

- Deux ateliers in situ ont été programmés pour échanger avec les participants les 21 octobre et 7 novembre 2021 sur le parvis de l'école Louvarou. Lors de ces deux sessions 55 personnes ont été rencontrées (publics variés).

Plusieurs thématiques ont été abordées :

- Les habitudes de déplacement
- Les commerces
- Les usages quotidiens
- Les envies pour le futur centre-bourg

- Des observations guidées dans les espaces publics de Haute Jarrie ont été menées avec le groupe gestionnaires (composé d'agents de la ville et de la métropole) et le groupe usagers les 19 octobre et 7 novembre 2021. 17 personnes ont participé à ces deux sessions d'observations guidées. Les observations guidées consistent à une déambulation guidée et à une évaluation de plusieurs espaces dans le centre-bourg (parvis des écoles Louvarou, espaces des courts de tennis, commerces de l'enclos, Château de bon repos et Albert Royer). Les participants ont été amenés à évaluer à l'aide d'un livret chaque espace selon leurs ressentis personnels.

- Durant la phase d'orientation (phase d'étude en cours) : Un atelier maquette a été organisé le 29 mars 2022. Cet atelier avait pour objectif de :
 - Présenter les enjeux découlés suite au diagnostic urbain réalisé par le bureau d'étude Arter et alt.Urbaine
 - Comprendre les attentes des habitants concernant l'avenir de leur cadre de vie
 - Imaginer ensemble les usages du centre-bourg de demain, pour servir de point de départ à l'élaboration de scénarios d'aménagement.
- Durant la phase de programmation : Un atelier de design collaboratif, pour affiner ensemble le scénario pressenti.

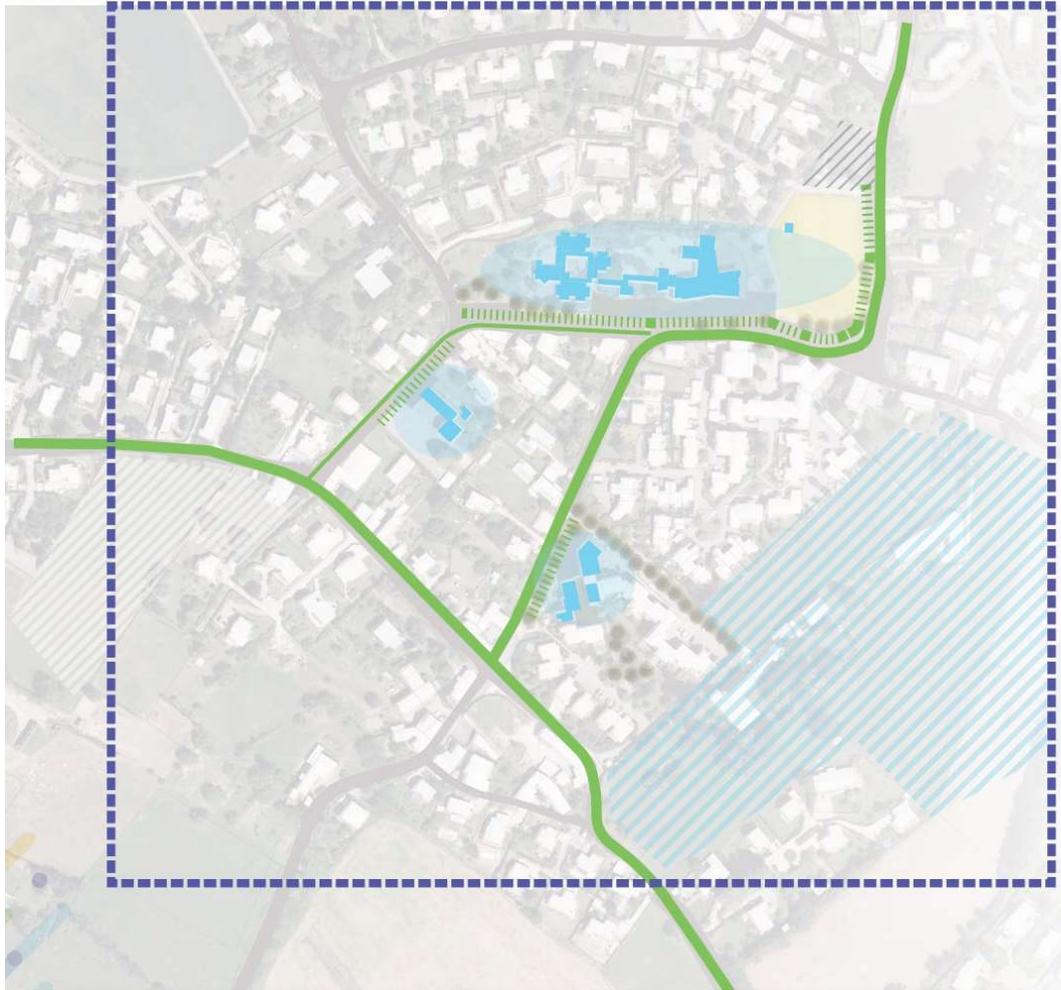
Pour en savoir plus sur ce qu'il est ressorti de ces ateliers de concertation : voir « synthèse de l'atelier vision commune » du 29/03/2022

Pour être tenu informé des prochains ateliers, rendez-vous sur le site de la Ville de Jarrie, rubrique Agenda : <http://www.ville-jarrie.fr/accueil/agenda/>

II- RETOUR SUR L'ÉTUDE

PHASE 1 : DIAGNOSTIC URBAIN (Septembre 2021 - Mars 2022)

Quels sont les principaux enjeux ressortis suite au diagnostic urbain ?



- Conforter la centralité de Haute Jarrie, en veillant à une densification et un développement adapté et cohérent à l'échelle du bassin de vie
- Penser des aménagements adaptés aux différentes tranches de population
- S'appuyer et valoriser le patrimoine bâti/ vernaculaire et paysage dans la requalification des espaces publics
- Faciliter la multimodalité de Haute Jarrie - et la marchabilité du centre - afin de pouvoir rayonner sur les différentes échelles de fonctionnement communales.
- Requalifier les espaces publics pour laisser plus de place aux piétons et espaces de convivialité et favoriser les espaces de perméabilité
- Réorganiser l'offre de stationnement, au profit d'espaces publics qualitatifs, en conservant l'offre **nécessaire** à proximité des équipements et commerces et **questionner** le dépose-minute
- Intégrer le secteur à urbaniser (AU) des Simianes à la réflexion globale d'aménagement : rôle, préconisations...
- Porter une réflexion sur le plan de circulation au regard de l'équilibre des voies et de leur gabarit étroit

- Requestionner les aménagements routiers devant l'école : maintien du giratoire ? dépose-minute ?
- Animer les traversées du centre : axe Nord <>Sud et axe Est <> Ouest - créer des points d'appel sur les lieux stratégiques
- Conforter le maillage piéton sur certaines sections : entre pôle générateurs et vers les zones résidentielles
- Sécuriser et valoriser les aménagements cyclables sur les axes : route du Mollard et RD112 Nord et développer l'offre de stationnement cycle

Quelles sont les premières intentions d'aménagement envisagés suite au diagnostic urbain ?



Orientations

Hierarchiser et organiser les espaces publics - quelle centralité à Haute-Jarrie?

● Pôles à conforter

○ Pôle à développer?

⊙ Rôle de pôle à développer?

■ Espace public à recomposer : réorganisation de l'offre en stationnement - mise en place d'une réglementation?

Mettre en valeur le paysage naturel, architectural et urbain

— Trames paysagères à préserver ou améliorer

... Trames paysagères à créer

★ Éléments de patrimoine paysager et bâti à mettre en valeur

/// Extensions urbaines à développer de manière maîtrisée : prescriptions urbaines et paysagères

Apaiser la traversée de bourg et proposer un maillage piéton connecté

--- Circulations motorisées à apaiser : aménagements ponctuels, réorganisation des circulations ?

→ Liaisons modes doux à aménager/sécuriser

... Perméabilité existante à valoriser

PHASE 2 : SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT (phase d'étude en cours)